

**BACHELIER EN MANAGEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS**

Enseignement supérieur économique de type court



Institut Machtens

Enseignement supérieur de promotion sociale

Rue Tazieaux 25 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Tél./fax : 02.411.99.99

1. **LA SECTION BACHELIER EN MANAGEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS**
2. **Champ d’activité**

Le bachelier en management du tourisme et des loisirs exerce dans toute structure touristique ou liée aux activités touristiques et de loisirs une fonction de coordination, de conseil, d’encadrement, en relation directe avec sa hiérarchie.

Il conçoit, développe, organise, promeut, gère des projets, des produits et des services touristiques ou de loisirs, coordonne des équipes et des prestataires. Il fait preuve d’une bonne connaissance des publics visés et de leurs pratiques de loisirs, des zones d’activités touristiques et de leurs caractéristiques géographiques et sociales. Il contribue à l’aménagement et à la gestion de sites et d’infrastructures touristiques et de loisirs. Il fait preuve de créativité dans l’élaboration d’activités.

Il appréhende la dimension économique générale du secteur, et entretient des partenariats avec des acteurs du monde économique, culturel et politique. Il gère à son niveau de responsabilité des données comptables, juridiques et commerciales.

Il témoigne d’un sens des relations humaines et de capacités de communication, y compris dans deux autres langues utilisées habituellement dans le domaine du tourisme et des loisirs soit au niveau national soit au niveau international. Familiarisé avec l’outil informatique et les TIC, il s’adapte à l’évolution et aux besoins de son environnement professionnel, et est capable d’opérer des choix raisonnés par rapport à l’introduction des nouvelles technologies.

Dans le respect des prescriptions légales, il intègre à ses activités le code d’éthique du tourisme, les préoccupations et pratiques du tourisme durable et les règles déontologiques des secteurs.

1. **Les Tâches**

* Assurer, de façon autonome, la tenue, le suivi et l’aboutissement des dossiers qui lui sont confiés.
* Concevoir et mettre en œuvre des projets, produits et services touristiques et de loisirs.
* Etablir les budgets des projets, produits et services touristiques, planifier les dépenses, en évaluer l’impact et établir le coût des activités mises en œuvre.
* Exploiter les indicateurs de tendance du marché du tourisme et des loisirs
* Identifier les attentes et les besoins des clients et proposer des solutions.
* Accueillir et accompagner la clientèle en veillant à s’adapter aux publics et aux contraintes locales ;
* Inscrire son action dans le respect de l’environnement naturel, culturel et social des zones d’activités concernées.
* Utiliser des supports cartographiques et gérer la dimension espace-temps des produits.
* Utiliser l’outil informatique et les technologies de l’information et de la communication, tant au niveau de la prospection, de la correspondance que du suivi des dossiers.
* Concevoir, produire et présenter les documents, les informations, les actions d’information et de promotion sur les supports idoines.
* S’insérer dans un travail de partenariat avec d’autres opérateurs ou acteurs du secteur touristique public, privé, marchand ou associatif.
* Participer activement à la création d’événements qui permettent de dynamiser des territoires touristiques et de pérenniser des activités touristiques et de loisirs.
* Coordonner et animer une équipe.
* Développer une approche critique et réflexive des pratiques professionnelles.
* Développer et actualiser les connaissances nécessaires à l’exercice de sa profession.

1. **Débouchés**

* Structure d’hébergement
* Site touristique, station touristique, parc de loisirs, musée, …
* Agence de voyages, tour-opérateur
* Maison de tourisme, service d’information de tourisme et de loisirs
* Transport touristique (ferroviaire, routier, aérien, maritime, fluvial, …)
* Organisme public ou privé dont les activités sont liées aux secteurs du tourisme et des loisirs
* Secteur MICE

1. **Finalités de la section**
   1. **Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l’enseignement de promotion sociale, cette section doit :

|  |  |
| --- | --- |
| * Concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle. | * Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels. |

* 1. **Finalités particulières**

Conformément au champ d’activité et aux tâches décrites dans le profil professionnel, cette section vise à permettre à l’étudiant de développer :

* Des compétences communes pour répondre d’une manière adéquate à l’évolution socio-économique du secteur tertiaire :
* Communication
* Culture générale aux plans économique, social, historique
* Organisation des entreprises
* Créativité
* Utilisation de deux langues étrangères
* Utilisation de l’outil informatique
* Des compétences professionnelles pour répondre aux différentes fonctions liées aux métiers du management du tourisme et des loisirs :

Voir point 2.

1. **Titre délivré à l’issue de la section**

Diplôme de Bachelier en management du tourisme et des loisirs.

1. **Durée des études**

Chaque unité d’enseignement (UE) réussie donne droit à une attestation de réussite. L’étudiant qui a réussi l’ensemble des unités constitutives de la section est admis à la présentation de l’épreuve intégrée conduisant à la délivrance du diplôme de Bachelier en management du tourisme et des loisirs.

La durée des études jusqu’à l’obtention du diplôme pour l’étudiant qui réussit toutes les unités de formation dès la première session est de trois ans.

Les diplômes sont officiels et sont homologués par la Communauté française. Ils sont valables en Europe (processus de Bologne concernant l’équivalence des diplômes dans les pays de l’Union européenne).

1. **Unités constitutives de la section**

Aspects économiques et sociaux du tourisme et des loisirs 90 périodes

Gestion et commercialisation de services en tourisme émetteur 100 périodes

Eléments de gestion comptable et financière 80 périodes

Techniques de gestion de l’information – niveau 1 100 périodes

Techniques de base de la communication digitale 90 périodes

Faits et institutions économiques 60 périodes

Développement de services touristiques et de loisirs 60 périodes

Droit appliqué au secteur touristique 80 périodes

Eléments d’anthropologie du tourisme 40 périodes

Géographie touristique 1 40 périodes

Géographie touristique 2 60 périodes

Organisation et gestion d’événements touristiques et de loisirs 120 périodes

Patrimoine artistique et culturel 80 périodes

Techniques de communication 80 périodes

Tourisme réceptif 90 périodes

Tourisme durable 60 périodes

Organisation des entreprises et éléments de management 40 périodes

Atelier : développement stratégique et opérationnel 30 périodes

Anglais appliqué à l’enseignement supérieur UE3 80 périodes

Anglais appliqué à l’enseignement supérieur UE4 80 périodes

Anglais appliqué à l’enseignement supérieur UE5 80 périodes

Anglais appliqué à l’enseignement supérieur UE6 80 périodes

Néerlandais appliqué à l’enseignement supérieur UE2 80 périodes

Néerlandais appliqué à l’enseignement supérieur UE3 80 périodes

Bachelier : stage orienté d’insertion socioprofessionnelle 120 périodes

Stage d’intégration professionnelle en tourisme émetteur 120 périodes

Epreuve intégrée de la section « Bachelier en management 160 périodes

du tourisme et des loisirs »

Pour les langues, à l’Institut Machtens, il n’est possible que de suivre l’anglais comme première langue étrangère et le néerlandais comme seconde langue. D’autres possibilités existent (espagnol, italien, allemand) mais, dans ce cas, les étudiants devront suivre ces cours dans un autre établissement.



1. **Lieux de formation et horaire des cours**

En fonction de la matière enseignée, les cours se donnent dans les locaux de l’Institut Machtens, rue Tazieaux 25 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean ou dans des salles d’institutions des secteurs touristique, culturel et autres (musées, …)

Sont prévus : des visites de musées, d’expositions et de sites touristiques et autres, des séminaires et des stages et la participation à des activités socioculturelles.

Les cours se donnent le soir, du lundi au vendredi, de 18h à 21h20, de mi-septembre à mi-juin.

Les examens ont lieu en cours d’année ou en juin (1re session) et septembre (2me session).

Les horaires détaillés sont disponibles au secrétariat de l’Institut.

1. **Conditions d’admission**

Pour être admis dans la section « Bachelier en management du tourisme et des loisirs », il faut :

* Le Certificat belge homologué de l’Enseignement secondaire supérieur (CESS)
* Les attestations de réussite des unités d’enseignement de l’enseignement belge de promotion sociale « CESS Société 1 » et « CESS Français 1 »
* La dépêche des autorités belges d’équivalence du diplôme ou certificat d’études étranger (niveau baccalauréat) au certificat belge homologué de l’enseignement secondaire supérieur.
* Ou, à défaut de ces titres, moyennant avis favorable sur la demande d’admission (notamment quant à la formation antérieure et à l’expérience professionnelle), réussir l’examen d’admission.

L’examen d’admission se fait le jour de la demande d’inscription et doit déterminer si l’étudiant est capable :

* De résumer les idées principales d’un texte d’intérêt général et les critiquer
* De produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, …

1. **Inscription aux cours**

Les inscriptions se font soit en septembre pour l’ensemble du programme organisé pendant l’année scolaire, soit durant l’année avant le début de l’unité d’enseignement choisie.

1. **Conditions d’obtention du diplôme de Bachelier en management du tourisme et des loisirs**

Chaque unité d’enseignement est sanctionnée par une attestation de réussite.

Termine ses études avec succès l’étudiant qui :

* Possède les attestations de réussite de toutes les unités d’enseignement de la section
* Obtient au moins 50% des points à l’épreuve intégrée
* Obtient au moins 50% au total général des points.

Le diplôme délivré à l’issue de la section porte l’une des mentions suivantes :

* Satisfaction (+ de 60% du total général des points)
* Distinction (+ de 70% du total général des points)
* Grande distinction (+ de 80% du total général des points)
* La plus grande distinction (+ de 90% du total général des points)

Dans ce pourcentage, l’épreuve intégrée intervient pour 1/3 et les unités déterminantes pour 2/3.

Pour ce calcul, chaque unité déterminante intervient proportionnellement au nombre de périodes qui lui est attribué dans l’horaire minimum.

Les unités déterminantes sont :

* Gestion et commercialisation de services en tourisme émetteur (100 périodes)
* Techniques de base de la communication digitale (90 périodes)
* Développement de services touristiques et de loisirs (60 périodes)
* Organisation et gestion d’événements touristiques et de loisirs (120 périodes)
* Tourisme durable (60 périodes)
* Atelier : développement stratégique et opérationnel (30 périodes)
* Anglais en situation appliqué à l’enseignement supérieur UE6 (80 périodes)
* Stage d’intégration professionnelle en tourisme émetteur (120 périodes)
* Stage d’intégration professionnelle en tourisme réceptif (120 périodes)

L’étudiant qui n’obtient pas 50% des points à l’épreuve intégrée peut la représenter jusqu’à un maximum de 4 fois.

1. **PROGRAMME DES UNITES D’ENSEIGNEMENT**

Pour chaque cours, sont donnés ci-après les finalités et les objectifs de la formation ainsi que le programme.

**Géographie touristique 1**

Code : 02 14 31 U32 D2 – 40 périodes de cours

**Finalités**

L’unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant, confronté aux problématiques de développement du secteur touristique régional et national :

* De développer son intérêt et sa curiosité pour les caractéristiques et les spécificités géographiques d’une région.
* De mobiliser des connaissances significatives pour participer activement à l’accueil de la clientèle (patrimoine naturel, patrimoine bâti et patrimoine immatériel).
* De dégager les interactions entre la géographie physique, humaine et le phénomène touristique.

**Capacités préalables requises**

* Résumer les idées essentielles d’un texte d’intérêt général et les critiquer.
* Produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, …

**Titre pouvant en tenir lieu**

CESS

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable, *dans le respect des consignes données par le chargé de cours*, de réaliser une étude de cas en

* Analysant le phénomène touristique notamment en différenciant les matières touristiques et la mise en tourisme.
* Mettant en relation les caractéristiques géographiques et le développement d’un type de tourisme adapté.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* La qualité de la démarche utilisée.
* Le niveau de pertinence de l’analyse.
* Le niveau de précision et la clarté dans l’emploi des termes techniques.

**Programme**

L’étudiant sera capable :

* D’acquérir et d’utiliser des concepts de base relevant de la géographie physique (climat, géologie, relief, hydrographie, flore, faune, …) et de la géographie humaine (démographie, activité économique, flux, …)
* De caractériser les différentes formes de matière touristique (naturelle, artificielle, …), la mise en tourisme et la demande.
* De caractériser les régions touristiques belges.
* D’analyser des patrimoines naturel (grottes …), matériel (monuments …), et immatériel (folklore …) / des attractions touristiques.
* D’analyser des espaces touristiques actuels (implantation, aménagement, fonctionnement.)

**Géographie touristique 2**

Code : 02 14 32 U32 D2 – 60 périodes de cours.

**Finalités**

Cette unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* De développer sa culture générale en matière de géographie de l’Europe et des autres continents.
* D’appréhender la diversité des formes du tourisme.
* De dégager des interactions entre géographie physique, politique, économique et phénomènes touristiques.
* De mobiliser des connaissances significatives pour participer activement au développement d’un tourisme responsable.

**Capacités préalables requises**

Réaliser une étude de cas en :

* Analysant le phénomène touristique notamment en différenciant les matières touristiques et la mise en tourisme.
* Mettant en relation les caractéristiques géographiques et le développement d’un type de tourisme adapté.

**Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l’UE « Géographie touristique 1 »

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable : *à partir d’une documentation mise à disposition ou qu’il s’est constituée, selon les consignes données par le chargé de cours,*

* De créer un itinéraire classique intégrant des données de géographie physique et humaine.
* D’analyser un circuit touristique en mettant en évidence :
* des interactions entre le développement économique et social, et la situation politique,
* l’impact du tourisme au niveau du patrimoine naturel, humain et écologique.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* Le degré de finesse de l’analyse
* Le niveau de précision du vocabulaire utilisé
* Le degré de qualité rédactionnelle du travail

**Programme**

A partir d’une documentation mise à disposition ou qu’il s’est constitué, l’étudiant sera capable :

* De situer les grands pays et grandes métropoles ainsi que leurs voies principales d’accès sur une carte
* D’acquérir une série de concepts de base qui permettent de comprendre le phénomène touristique dans sa localisation (flux touristiques, saisons, patrimoine immatériel et matériel …)
* D’identifier les grands mouvements (mondialisation de la fréquentation touristique …) et les grandes concentrations touristiques dans le monde
* De caractériser les types ou les modèles d’espaces touristiques
* D’analyser les interactions entre le développement économique et social, et la situation politique d’une zone déterminée
* D’analyser succinctement l’impact du tourisme au niveau du patrimoine naturel, humain, écologique et économique pour une zone donnée
* De définir quelques itinéraires touristiques classiques au départ de la Belgique (en Europe et vers d’autres continents)
* De créer un itinéraire classique selon un cahier des charges du client.

**Patrimoine artistique et culturel**

**Finalités**

L’unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* De développer sa culture générale en histoire de l’art
* De mobiliser des connaissances significatives pour organiser une activité autour d’un lieu et commenter une œuvre d’art.

**Capacités préalables requises**

* Résumer des idées essentielles d’un texte d’intérêt général et les critiquer
* Produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, …

**Titre pouvant en tenir lieu**

CESS

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable : *à partir de la documentation qu’il s’est constituée, dans le respect des consignes données,*

* De présenter l’organisation d’une activité (visite, animation, médiation …) autour d’un lieu patrimonial
* De présenter des lieux patrimoniaux et de commenter des œuvres d’art en les situant dans leur contexte historique, géographique et culturel.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* La qualité de la démarche utilisée
* Le degré de pertinence
* Le niveau de précision dans l’utilisation des termes techniques
* Le degré d’originalité

**Programme**

L’étudiant sera capable :

* De situer sur une ligne du temps les principales étapes de l’histoire de l’art occidental au sens large
* De caractériser quelques grands courants artistiques et culturels en Europe tels que le roman, le gothique, le baroque, l’art nouveau
* De décrire les rôles socioculturels des musées et leur impact en matière de tourisme réceptif *à partir d’une situation concrète et de la documentation qu’il s’est constituée, dans le respect des consignes données,*
* De concevoir l’organisation d’une activité autour d’un lieu patrimonial et de l’animer
* De concevoir un commentaire pertinent d’une œuvre d’art et de le présenter
* De réaliser un dossier synthétisant l’activité autour du lieu et la présentation de l’œuvre d’art.

**Eléments de gestion comptable et financière**

Code : 711201U32D1 – 80 périodes

**Finalités**

L’unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* De situer l’importance et le rôle du système d’information comptable et financière dans la gestion d’une entreprise
* D’identifier les concepts fondamentaux de la comptabilité générale, tant en termes de procédures que de règles légales
* De distinguer et analyser les différents types de charges en vue de calculer les marges et la rentabilité
* D’acquérir les techniques de base de l’analyse des comptes annuels
* D’interpréter les comptes annuels en vue de l’élaboration d’une politique de gestion
* De porter un regard critique sur le diagnostique financier d’une entreprise donnée.

**Capacités préalables requises**

* Résumer les idées essentielles d’un texte d’intérêt général et les critiquer ;
* Produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, …

**Titre pouvant en tenir lieu**

CESS

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable :

*face à une situation comptable d’une entreprise commerciale, illustrée par des documents ad hoc et dans le respects des consignes données,*

* D’expliciter le contenu des rubriques comptables sélectionnées et leur mode d’évaluation
* De relier à l’aide de mécanismes comptables, de manière logique et structurée, les rubriques sélectionnées à leurs corollaires comptables
* De déterminer le seuil de rentabilité
* De calculer les ratios sélectionnés et de les présenter sous forme d’un tableau synthétique
* D’interpréter succinctement ses performances
* De porter un regard critique sur sa politique financière.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* Le degré de pertinence des procédures appliquées
* La finesse de l’analyse
* Le degré de précision dans l’emploi du langage comptable et financier.

**Programme**

Face à la situation comptable d’une entreprise commerciale, illustrée par des documents ad hoc, l’étudiant sera capable :

* D’identifier les documents commerciaux usuels servant de support au système d’information comptable et financière
* D’acquérir les mécanismes de base de la comptabilité en partie double et des comptes annuels
* D’expliciter le contenu et le fonctionnement du P.C.M.N., des livres et de les utiliser en vue d’une lecture critique des comptes annuels
* De classer les charges selon leur type : fixes, variables, directes, indirectes
* De calculer, dans des cas simples, une marge et un seuil de rentabilité
* De restructurer le bilan et le compte de résultats
* De mettre en œuvre les techniques de base de l’analyse financière afin de calculer :
* Les masses bilantaires
* Le fonds de roulement net et le besoin en fonds de roulement
* Les principaux ratios de liquidité, de solvabilité et de rentabilité
* D’identifier et de présenter les méthodes courantes de gestion des créances et de la trésorerie
* De présenter de manière synthétique les résultats obtenus
* D’analyser de façon élémentaire la situation financière globale d’une entreprise et d’interpréter succinctement ses performances.

**Faits et institutions économiques**

Code : 715101U32D1 – 60 périodes

**Finalités**

L’unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* D’acquérir des connaissances générales en économie
* De s’initier, au travers des faits, aux mécanismes de l’économie contemporaine
* De développer son sens critique tant vis-à-vis du fonctionnement de l’économie que des théories et des systèmes économiques.

**Capacités préalables requises**

* Résumer les idées essentielles d’un texte d’intérêt général et les critiquer
* Produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, …

**Titre pouvant en tenir lieu**

CESS

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable de mettre en œuvre au moins une des capacités suivantes, au choix du chargé de cours :

* Présenter et analyser de manière critique les principaux mécanismes économiques permettant d’expliquer, au choix :
* Le fonctionnement du circuit économique
* La détermination des équilibres de marché
* Les agrégats macro-économiques
* L’interaction entre les variables monétaires et réelles
* Analyser les phénomènes liés à la croissance économique : cycles, inflation, chômage, …
* Établir, à la lumière de faits contemporains, les relations entre les fondements théoriques et les politiques économiques mises en œuvre par les pouvoirs publics
* Appliquer les concepts théoriques de la macro-économie pour :
* Cerner l’évolution récente des relations économiques internationales
* Apprécier les conséquences de la mondialisation de l’économie, de la libéralisation des échanges, du développement d’unions économiques ou monétaires.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

* Du bien-fondé et de la cohérence de la démarche
* De la logique de l’argumentation
* Du niveau de précision et de la clarté dans l’emploi des termes économiques
* Du niveau du sens critique.

**Programme**

L’étudiant sera capable :

* De présenter et d’analyser de manière critique les principaux mécanismes économiques :
* Le circuit économique fondamental et le rôle des différents facteurs et agents
* L’offre et la demande sur les marchés
* Les agrégats macro-économiques
* Les phénomènes monétaires et leur interaction avec les variables réelles
* De mettre en évidence le rôle de la croissance économique dans nos sociétés contemporaines : variation du revenu national et du volume de l’emploi
* D’analyser et critiquer les problèmes liés à la croissance économique : évolution des cycles économiques, chômage, inflation, stagflation, épuisement des ressources naturelles, …
* De mettre en évidence et évaluer les politiques économiques mises en œuvre par les pouvoirs publics
* D’appréhender les évolutions récentes en matière de relations économiques et monétaires internationales, en mettant en évidence le rôle des structures institutionnelles supranationales et en appliquant les concepts théoriques de la macro-économie pour en évaluer les conséquences
* D’analyser et confronter les fondements des principaux mouvements théoriques en saisissant leurs relations avec les phénomènes politiques et sociaux.

**Organisation des entreprises et éléments de management**

Code : 718211U32D1 – 40 périodes

**Finalités**

L’unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* D’acquérir des concepts de base en matière d’organisation, de culture et de gestion de l’entreprise
* De s’initier aux méthodes contemporaines d’organisation et de gestion des entreprises
* De porter un regard critique sur l’évolution des systèmes de gestion des entreprises
* D’appliquer les concepts et les méthodes à un cas pratique de gestion.

**Capacités préalables requises**

* Résumer les idées essentielles d’un texte d’intérêt général et les critiquer
* Produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, …

**Titre pouvant en tenir lieu**

CESS

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable, *face à des situations issues de la vie professionnelle courante, pour une entreprise donnée ou un ensemble d’entreprises présentant les mêmes caractéristiques,*

* D’analyser les structures, le mode d’organisation et les aspects de la gestion en appliquant les principes fondamentaux du management
* De présenter un rapport argumenté et critique mettant en évidence :
* Le type d’entreprise
* Les structures de pouvoir et de décision
* Les méthodes de gestion

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

* De la cohérence entre la démarche et la situation traitée
* De la logique de l’argumentation
* De la clarté et de la précision dans l’utilisation du vocabulaire économique
* Du sens critique

**Programme**

*Face à des situations issues de la vie professionnelle courante mettant en jeu des problématiques d’organisation et de gestion des entreprises,* l’étudiant sera capable :

* D’acquérir des concepts fondamentaux afin de caractériser :
* Le rôle de l’entreprise en tant qu’agent économique et groupement humain
* Les types d’entreprises en fonction de critères économiques, juridiques et sociaux
* L’environnement de l’entreprise et les relations inter-entreprises
* La culture d’entreprise
* Le projet d’entreprise
* De mettre en évidence et de critiquer les structures de pouvoir dans l’entreprise, notamment :
  + L’organisation du système d’information et de communication
  + Les modèles de prise de décision et les outils d’aide à la décision
* D’analyser et de porter un regard critique sur les méthodes contemporaines de gestion des principales fonctions en identifiant notamment :
  + L’esprit, la démarche et les actions de marketing
  + La typologie, l’organisation et l’évolution du système de production
  + Les enjeux de la logistique, la gestion des achats et des stocks
  + La politique en matière de ressources humaines et la gestion prévisionnelle de l’emploi
  + L’adaptation aux impératifs de qualité
* D’appréhender la logique des choix financiers de l’entreprise
* D’appliquer les concepts et les techniques utilisés à un cas pratique simple de prise de décision.

**Techniques de gestion de l’information – niveau 1**

Code : 72 51 02 U 32 D1 – 100 périodes

**Finalités**

L’unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* De traiter de l’information en recourant à des techniques informatiques adaptées
* De s’initier aux techniques et connaissances de base nécessaires à l’utilisation de systèmes informatiques
* D’utiliser les fonctionnalités de base d’un logiciel d’exploitation
* De se familiariser aux fonctionnalités d’un logiciel d’édition assistée par ordinateur en vue de résoudre rapidement les problèmes courants dans son milieu familial, professionnel, scolaire
* De présenter des informations sous forme de diaporama
* D’utiliser les fonctionnalités de base d’un logiciel de type tableur
* D’utiliser les ressources du Web.

**Capacités préalables requises**

* Résumer les idées essentielles d’un texte d’intérêt général et les critiquer
* Produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, …

**Titre pouvant en tenir lieu**

CESS

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable : *dans des situations de gestion d’informations, à l’aide d’un système informatique, en respectant le temps alloué, les règles d’utilisation du système informatique et en utilisant les commandes appropriées,*

* De mettre en route le système informatique
* D’utiliser ses périphériques
* De mettre en œuvre les fonctionnalités de base du système d’exploitation en vue de la gestion de répertoires et de fichiers
* De créer et d’imprimer un document
* D’éditer un document en veillant à l’orthographe
* De le mettre en forme et en page
* De créer une présentation en veillant à l’orthographe et de la présenter oralement
* D’encoder et de manipuler des données
* D’effectuer des opérations mathématiques à l’aide de formules
* De présenter des résultats sous forme graphique
* De trouver des références sur divers sites Internet/Intranet
* De gérer des courriels
* De sauvegarder son travail
* D’imprimer le document en tout ou en partie
* De clôturer une session de travail

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* Le degré de pertinence du choix du logiciel
* La clarté et la lisibilité du document
* Le degré d’autonomie atteint

**Programme**

L’étudiant sera capable :

*Dans des situations de gestion d’informations, à l’aide d’un système informatique, en respectant le temps alloué, les règles d’utilisation du système informatique et en utilisant les commandes appropriées,*

**En laboratoire : logiciel graphique d’exploitation**

* De mettre en route le système informatique, de démarrer et de clôturer une session
* D’utiliser les périphériques, et notamment : clavier, souris, écran, imprimante, CD-Rom, …
* D’utiliser les fonctionnalités de base du système d’exploitation, notamment :
  + Le chargement d’autres logiciels
  + La création de fichiers et leur gestion
  + La gestion de l’arborescence des dossiers
  + La sauvegarde de documents sur différents supports
* D’utiliser l’aide en ligne et de consulter la documentation du logiciel utilisé

**En laboratoire : édition assistée par ordinateur**

* De créer et de manipuler un texte
* D’illustrer un document
* De mettre en page un document long
* D’utiliser la fonctionnalité de publipostage
* D’exploiter ses ressources en communication écrite notamment par le recours à des ouvrages de référence tels que dictionnaires, grammaires et/ou correcteur orthographiques pour produire un document grammaticalement correct
* De pré visualiser le document réalisé
* D’imprimer en tout ou en partie un document
* D’utiliser l’aide en ligne et de consulter la documentation du logiciel utilisé

**En laboratoire : présentation assistée par ordinateur**

* De synthétiser et de hiérarchiser les informations en fonction du contexte, du public, de l’objectif à atteindre, …
* De créer et de modifier une présentation en respectant l’orthographe et en tenant compte de l’esthétique et des facteurs influençant la communication
* De réaliser une mise en page correcte
* D’apporter le diaporama au support de présentation
* D’adapter le rythme du diaporama à la présentation devant un public
* D’imprimer et de sauvegarder un diaporama en tout ou en partie
* D’accéder à l’aide en ligne du logiciel et de consulter la documentation

**En laboratoire : tableur**

* D’encoder et de manipuler des données
* De créer un tableau et de le mettre en forme
* D’effectuer des opérations mathématiques à l’aide de formules
* De représenter des résultats sous forme graphique
* De mettre en forme un document intégrant différents éléments

**En laboratoire : Internet**

* De naviguer sur un site Internet/Intranet
* De trouver des informations relatives à un thème donné et de les télécharger ou de les imprimer
* De gérer des courriels

**Techniques de base de la communication digitale**

Code : 72 51 04 U32 D1 – 90 périodes

**Finalités**

Cette unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* De créer des supports de communication
* D’élaborer des pages web et de les structurer en site internet
* De collaborer à l’évolution d’une stratégie de communication digitale.

**Capacités préalables requises**

* Mettre en œuvre des fonctionnalités de base du système d’exploitation en vue de la gestion de répertoires et de fichiers
* Créer et imprimer un document
* Éditer un document en veillant à l’orthographe
* Le mettre en forme et en page
* Créer une présentation en veillant à l’orthographe et de la présenter oralement
* Trouver des références sur divers sites Internet/Intranet

**Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l’unité d’enseignement « Techniques de gestion de l’information- niveau 1 » - code 725102 U32 D1

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable, *face à une structure informatique opérationnelle, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l’orthographe adéquate, et en respectant les normes et standards en vigueur, les consignes étant précisées par le chargé de cours,*

* De concevoir et de créer au moins deux supports de communication
* De créer un site Internet limité comportant du texte, des images, du son et une animation

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* Le degré de pertinence des solutions
* Le niveau de qualité des réalisations
* Le niveau de créativité
* Le degré de précision du vocabulaire utilisé.

**Programme**

*Face à des situations issues de la vie professionnelle, en disposant d’une structure informatique opérationnelle, des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l’orthographe adéquate, et en respectant les normes et les standards en vigueur,*

L’étudiant sera capable :

* De caractériser les différentes propriétés d’une image
* D’acquérir des images au format usuel
* D’utiliser les capacités des logiciels afin de produire des images de qualité
* De distinguer et de caractériser les principales propriétés et formats d’image exploitables sur le web
* De concevoir et de créer des supports de communication tels que plaquettes, folders, invitations, affiches, …
* De caractériser les différentes propriétés d’une séquence audio et les principaux formats exploitables sur le web
* D’acquérir des séquences audio
* D’utiliser les capacités des logiciels afin de produire des montages sonores de qualité
* D’optimiser les caractéristiques des éléments sonores en vue de leur publication sur différents médias web
* De concevoir, de créer et de composer des pages web et de les structurer en sites web utilisables
* De mettre en ligne et de rendre ces pages accessibles aux utilisateurs
* De modifier le contenu des pages déjà publiées
* D’utiliser l’aide en ligne et de consulter la documentation des logiciels utilisés
* D’expliciter ses objectifs et contraintes aux professionnels tels que les informaticiens, les infographistes, les webdesigners, …
* De collaborer à l’évolution de la stratégie de communication digitale de l’organisme.

**Aspects économiques et sociaux du tourisme et des loisirs**

Code : 74 31 53 U32 D1 – 90 périodes

**Finalités**

Cette unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* D’analyser les éléments du système économico-touristique
* D’évaluer aux plans régional et local l’impact économique du tourisme et des loisirs
* D’analyser des méthodes, outils et politiques du marketing appliqués au secteur touristique et des loisirs
* D’identifier les déterminants sociaux et culturels des pratiques touristiques

**Capacités préalables requises**

* Résumer les idées essentielles d’un texte d’intérêt général et les critiquer
* Produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, …

**Titre pouvant en tenir lieu**

CESS

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable, *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle, fournie par le chargé de cours, décrivant une activité touristique ou de loisirs régionale ou locale et les particularités du marché,*

* D’analyser les ressources et l’offre
* D’évaluer l’adéquation de l’offre avec les publics visés
* D’élaborer des éléments d’un plan marketing intégrant les spécificités de la clientèle touristique et les particularités du marché, en justifiant ses choix

*à partir de cas concernant des pratiques touristiques*

* D’identifier les déterminants sociaux et culturels de ces pratiques
* De caractériser les mécanismes de diffusion culturelle de ces pratiques

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* Le degré de finesse de l’analyse
* Le degré de pertinence de l’argumentation
* Le degré de précision et la clarté dans l’emploi des termes techniques.

**Programme**

*A partir de situations issues du milieu professionnel,*

L’étudiant sera capable,

**Aspects économiques du tourisme et des loisirs**

* D’identifier et d’expliciter les éléments du système économico-touristique contemporain : espaces, flux, acteurs, ressources
* D’analyser les facteurs générateurs des flux touristiques
* D’analyser et de mettre en relation les différents types de ressources et d’offres
* D’évaluer l’adéquation de l’offre avec les publics visés
* D’évaluer aux plan régional et local l’impact économique des loisirs et du tourisme ainsi que leurs perspectives d’avenir

**Eléments de marketing appliqués au tourisme**

* De définir le marketing, sa fonction au sein d’une organisation, et son utilité dans le domaine du tourisme et des loisirs
* D’analyser le marketing, sa fonction au sein d’une organisation, et son utilité dans le domaine du tourisme et des loisirs
* D’analyser des méthodes et outils du marketing tels que l’analyse des besoins du consommateur, la segmentation, le positionnement, le ciblage, l’étude du marché, …
* De caractériser les principaux éléments d’une politique de marketing
* D’interpréter succinctement les résultats d’une étude de marché
* D’analyser et d’élaborer des éléments d’un plan marketing intégrant les spécificités de la clientèle touristique et les particularités du marché, en justifiant ses choix
* D’identifier les outils permettant de mesurer la satisfaction de la clientèle

**Aspects sociologiques du tourisme et des loisirs**

* D’appréhender l’évolution du secteur dans un cadre sociétal
* D’appréhender les déterminants sociaux et culturels des pratiques touristiques
* Motivations psychosociales des consommateurs
* Influence des opinions, des modes et des rumeurs dans l’évolution des tendances consuméristes
* Fonction éducative des voyages
* De caractériser les mécanismes de diffusion culturelle des pratiques touristiques et de loisirs et leur évolution
* De cerner les aspects sociologiques de l’internet et des réseaux sociaux dans l’évolution du secteur.

**Gestion et commercialisation de services en tourisme émetteur**

Code : 74 31 54 U32 D1 – 100 périodes

**Finalités**

Cette unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* D’expliciter le fonctionnement d’une agence de voyages et d’un tour-opérateur
* De se familiariser avec les systèmes de gestion et de réservation
* D’assister le client dans les différentes étapes de la préparation de son voyage
* D’élaborer un produit spécifique au secteur émetteur

**Capacités préalables requises**

* Résumer les idées essentielles d’un texte d’intérêt général et les critiquer
* Produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement …

**Titre pouvant en tenir lieu**

CESS

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable :

*A partir d’une situation issue de la vie professionnelle, en utilisant la terminologie internationale, en utilisant des sources documentaires classiques et digitales, dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique, dans le respect des consignes données*

* D’élaborer un projet de voyage à forfait en :
  + Identifiant et caractérisant sur la zone donnée les grands itinéraires et les principales infrastructures de transports
  + Incluant des propositions justifiées sur les modes de transport et d’hébergement
  + Explicitant les techniques utilisées
  + Décrivant les étapes de réservation
* De constituer le dossier client dans le respect des règles et des contraintes de la demande
* De porter un regard critique sur la documentation utilisée

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* Le degré de qualité de la démarche utilisée
* Le degré de rigueur dans le développement et l’argumentation
* Le niveau de précision et de clarté dans l’emploi du vocabulaire spécifique

**Programme**

*A partir de situations issues du milieu professionnel, en utilisant la terminologie internationale, en utilisant des sources documentaires classiques et digitales, dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique, dans le respect des consignes données*,

l’étudiant sera capable :

**Entreprises émettrices : agences de voyages**

* D’identifier, de classifier et d’analyser les activités des agences de voyages
* De caractériser les différentes formes juridiques d’une agence de voyages
* D’identifier et de caractériser l’environnement d’une agence, les organisations professionnelles et les grandes organisations internationales du secteur du tourisme et des loisirs
* D’appréhender les principaux règlements internationaux
* D’expliciter les conditions générales et les responsabilités des parties
* De décrire l’organisation et le fonctionnement d’une agence de voyages : organigramme, tâches, équipement, documentation, participation aux événements
* De mettre en évidence des principes relatifs au management d’une agence de voyage :
  + Accueil, identification des besoins du client
  + Système(s) de communication
  + Critères de rentabilité
    - * Système qualité
* D’élaborer et de gérer des dossiers clients : méthodes et procédures, calcul des prix de vente
* D’appréhender le rôle des agences dans le développement du tourisme durable et équitable
* D’analyser succinctement l’évolution des agences et de leur marché.

**Entreprises émettrices : tour-opérateurs**

* D’identifier, de classifier et d’analyser les activités de différents tour-opérateurs
* D’analyser différents systèmes de gestion
* De caractériser la production de voyages à forfait et ses éléments constitutifs
* D’analyser succinctement l’évolution des tour-opérateurs et de leur marché

**Transports appliqués au tourisme**

* De caractériser les principaux modes de transport dans le domaine touristique
* De comparer différents modes de transport et différentes compagnies en termes d’offre et de services
* D’expliciter les politiques tarifaires, les conditions d’agrément et leurs implications pour l’entreprise
* D’opérer des choix adaptés aux besoins et à la demande du client
* D’appréhender les règles régissant la réservation et l’émission des billets
* D’analyser succinctement l’évolution du secteur des transports touristiques

**Notions de e-tourisme**

* De caractériser la notion de e-tourisme
* D’analyser le parcours d’achat du client internaute
* D’identifier les principaux produits
* D’analyser des sites de services touristiques en ligne, en portant un regard critique

**Atelier de projet de voyage touristique**

* D’élaborer un projet de voyage à forfait en :
  + Identifiant et caractérisant sur la zone donnée les grands itinéraires et les principales infrastructures de transports
  + Incluant des propositions justifiées sur les modes de transports et d’hébergement
  + Explicitant les techniques utilisées
  + Décrivant les étapes de la réservation

**Développement de services touristiques et de loisirs**

Code : 74 31 55 U32 D1 – 60 périodes

**Finalités**

Cette unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* D’identifier les politiques de développement touristique et des loisirs
* De cerner les e-services dans le domaine du tourisme
* D’analyser et de concevoir un projet de développement touristiques et de loisirs.

**Capacités préalables requises**

*En géographie touristique*,

* Réaliser une étude de cas en :
  + Analysant le phénomène touristique notamment en différenciant les matières touristiques et la mise en tourisme
  + Mettant en relation les caractéristiques géographiques et le développement d’un tourisme adapté.

*En aspects économiques et sociaux du tourisme et des loisirs, à partir d’une situation décrivant une activité touristique ou de loisirs régionale ou locale et les particularités du marché,*

* Analyser les ressources et l’offre
* Évaluer l’adéquation de l’offre avec les publics visés
* Elaborer des éléments d’un plan marketing intégrant les spécificités de la clientèle touristique et les particularités du marché, en justifiant ses choix

*A partir de cas concernant des pratiques touristiques,*

* Identifier les déterminants sociaux et culturels de ces pratiques
* Caractériser les mécanismes de diffusion culturelle de ces pratiques

**Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite des UE suivantes :

* Géographie touristique 1
* Aspects économiques et sociaux du tourisme et des loisirs

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable :

*À partir de situations concrètes relatives au développement touristique et des loisirs, en utilisant des sources documentaires classiques et digitales, en respectant les règles et usages de la langue française, dans le respect des consignes données,*

* De caractériser des concepts fondamentaux des politiques de développement touristique et des loisirs, et d’e-services
* D’élaborer un projet de développement touristique thématique pour un territoire donné ainsi que son subventionnement et son intégration dans le réseau professionnel

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* Le degré de pertinence des choix opérés
* Le niveau de précision du vocabulaire utilisé
* Le degré d’exhaustivité

**Programme**

*A partir de situations concrètes relatives au développement touristique et des loisirs, en utilisant des sources documentaires classiques et digitales, en respectant les règles et usages de la langue française, dans le respect des consignes données,*

L’étudiant sera capable :

**Politiques de développement touristique et de loisirs**

* D’identifier les différentes politiques de développement touristique et leurs conséquences
* D’appréhender la politique et les orientations stratégiques de la collectivité, de la région, du territoire en matière de développement touristique
* D’identifier les réseaux professionnels en rapport avec un territoire donné
* De préparer les éléments nécessaires à la prise de décision et à la définition des orientations stratégiques
* D’analyser un projet existant

**E-services**

* D’appréhender la notion de e-service dans le secteur du tourisme et des loisirs
* De cerner les principaux outils utilisés dans les différents secteurs
* D’analyser les impacts des e-services sur les travailleurs et les utilisateurs

**Atelier de projet de développement touristique**

D’élaborer un projet de développement touristique thématique pour un territoire donné ainsi que son subventionnement et son intégration dans le réseau professionnel.

**Organisation et gestion d’événements touristiques et de loisirs**

CODE: 74 31 56 U32 D1

**Finalités**

Cette unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant, dans le cadre du tourisme et des loisirs :

* D’appréhender les techniques de créativité
* De réaliser, de manière autonome et en groupe, un projet événementiel touristique ou de loisirs et sa communication médias.

Capacités préalables requises

*A partir d’une situation décrivant une activité touristique ou de loisirs régionale ou locale et les particularités du marché,*

* Analyser les ressources et l’offre
* Évaluer l’adéquation de l’offre avec les publics visés
* Élaborer des éléments d’un plan marketing intégrant les spécificités de la clientèle touristique et les particularités du marché, en justifiant ses choix

*A partir de cas concernant les pratiques touristiques,*

* Identifier les déterminants sociaux et culturels de ces pratiques
* Caractériser les mécanismes de diffusion culturelle de ces pratiques.

**Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l’UE « Aspects économiques et sociaux du tourisme et des loisirs » - Code 7431 153 U32 D1

**Condition particulière**

Etre inscrit dans l’UE « Techniques de communication »- Code 743161 U 32 D1

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable, *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle dans le domaine du tourisme et des loisirs, fournie par le chargé de cours,*

* D’exploiter une technique de créativité permanente
* De réaliser, de manière autonome et en groupe, un projet événementiel et sa communication médias
* De défendre oralement et par écrit la réalisation du projet en l’argumentant, en justifiant ses choix et en faisant preuve de sa capacité à réfléchir sur ses pratiques.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* Le degré d’autonomie atteint
* Le degré de pertinence des choix opérés pour la réalisation des objectifs
* Le niveau de qualité de l’argumentation
* Le niveau de précision et de clarté dans l’emploi des termes techniques
* La capacité à l’auto-évaluation

**Programme**

L’étudiant sera capable :

**Atelier de techniques de créativité et de gestion des projets**

*Face à des situations issues de la vie professionnelle faisant appel à la créativité dans le domaine du tourisme et des loisirs,*

* D’analyser des techniques de créativité telles que :
  + Les six chapeaux de la réflexion
  + Le brainstorming
  + Le mindmapping
  + La pause créative
  + Le challenge
* D’identifier les avantages et les inconvénients des techniques de créativité en fonction des situations présentées
* D’appréhender les éléments relatifs à la structuration et au fonctionnement d’un groupe de travail
* D’appliquer des techniques de créativité, en groupe et de manière individuelle, dans le cadre d’une production méthodique d’idées ou de concepts
* D’appréhender l’organisation générale d’un projet, ses différentes étapes, les connaissances, compétences, outils et techniques à appliquer, les contraintes essentielles (coût, délai, …)
* D’analyser les phases successives de la réalisation d’un projet
* D’acquérir des méthodes et outils de la gestion de projet.

**Notions de relations publiques médias**

*Face à des situations issues de la vie professionnelle mettant en œuvre les pratiques relationnelles avec les médias*

* D’identifier les composantes du paysage médiatique belge
* D’en analyser succinctement la segmentation, en termes de cibles
* D’identifier le rôle de la presse dans l’information des activités du secteur du tourisme et des loisirs
* De mettre en œuvre des techniques de relations médias, dans le respect des impératifs liés à l’écriture communicationnelle :
  + Le communiqué de presse
  + Le dossier de presse
  + La conférence de presse
  + La e-communication

**Atelier d’organisation d’activités et d’événements**

* D’élaborer, d’organiser et de réaliser, de manière autonome et en groupe, un projet événementiel (de la conception à l’évaluation) dans le domaine du tourisme et des loisirs en :
  + Initiant la démarche réflexive globale : analyse de la situation de départ, formulation des objectifs, recherche du public-cible
  + Analysant les contraintes éventuelles à respecter : budget, plannings, assurances, autorisations, …
  + Effectuant les démarches légales et administratives nécessaires
  + Élaborant les plans d’action et de communication
  + Concevant des supports d’information adaptés (feuillets, brochures Internet, …)
  + Mettant en place des relations presse en justifiant ses choix
  + Recherchant, si nécessaire, des sponsors
  + Évaluant de manière globale la réalisation du projet
* De créer et de gérer un portfolio individuel en lien avec le projet
* De présenter et de défendre oralement le projet en l’argumentant, en justifiant ses choix et en faisant preuve de sa capacité à réfléchir sur ses pratiques.

**Tourisme réceptif**

Code : 74 31 57 U32 D1

**Finalités**

Cette unité d’enseignement vise, dans le secteur du tourisme réceptif, à permettre à l’étudiant :

* D’analyser les infrastructures et l’offre des services
* D’analyser l’organisation d’entreprises de tourisme réceptif
* D’analyser les éléments de l’accueil.

**Capacités préalables requises**

Réaliser une étude de cas en

* Analysant le phénomène touristique notamment en différenciant les matières touristiques et la mise en tourisme
* Mettant en relation les caractéristiques géographiques et le développement d’un type de tourisme adapté.

**Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l’UE « Géographie touristique 1 » - Code 024131U32D2

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable :

*A partir d’une situation issue de la vie professionnelle dans le domaine du tourisme réceptif, en utilisant la terminologie internationale, en utilisant des sources documentaires classiques et digitales, dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique, dans le respect des consignes données,*

* D’analyser les infrastructures et l’offre des services
* D’analyser l’organisation d’une entreprise de tourisme réceptif
* D’analyser les éléments de l’accueil proposé.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* La qualité de la démarche utilisée
* Le degré de rigueur dans le développement et l’argumentation
* Le niveau de précision et de clarté dans l’emploi du vocabulaire spécifique
* L’utilisation adéquate du vocabulaire international.

**Programme**

*A partir de situations issues de la vie professionnelle dans le domaine du tourisme réceptif, en utilisant la terminologie internationale, en utilisant des sources documentaires classiques et digitales, dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique,*

L’étudiant sera capable :

**Infrastructures et offre de services**

* D’expliquer la notion de tourisme réceptif et d’infrastructures touristiques
* De réaliser un inventaire de l’offre de service touristique sur un territoire
* D’analyser succinctement l’évolution du secteur
* D’interpréter des données statistiques
* D’appréhender le fonctionnement et les apports d’un bureau d’information touristique

**Organisation et management des entreprises réceptrices**

* D’expliquer différentes méthodes de gestion des capacités (yield management …)
* D’établir une prévision de remplissage
* De caractériser les éléments intervenant dans une démarche qualité du tourisme réceptif (labels, certifications, …)
* D’analyser les spécificités du marketing du tourisme réceptif (boutique, merchandising, …) et, notamment, le marketing hôtelier
* D’expliciter les stratégies à mettre en place pour inscrire une entreprise réceptrice dans une dynamique de développement local (branding/marketing territorial, city branding, …)
* D’analyser les différents aspects pratiques du management d’une entreprise réceptrice
* D’analyser les besoins en servuction (aménagement, signalétique, …)
* D’appréhender les conditions de réalisation d’un projet innovant à vocation touristique ou de loisirs.

**Techniques d’accueil**

*Face à des situations d’accueil issues de la vie professionnelle,*

* D’identifier les principes de base de l’accueil (orientation client/usager)
* D’analyser des éléments essentiels de l’accueil : gestion des files d’attentes, des réclamations, …
* De développer et de mettre en œuvre des techniques d’accueil, y compris téléphoniques.

**Tourisme durable**

Code : 74 31 58 U32 D1 – 60 périodes

**Finalités**

L’unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* D’appliquer les principes du développement durable aux différentes formes de tourisme
* D’analyser les incidences de l’activité touristique sur l’environnement et l’aménagement du territoire
* D’intégrer la notion de tourisme durable à son activité professionnelle.

**Capacités préalables requises**

Réaliser une étude de cas en :

* Analysant le phénomène touristique notamment en différenciant les matières touristiques et la mise en tourisme
* Mettant en relation les caractéristiques géographiques et le développement d’un type de tourisme adapté.

**Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l’UE « Géographie touristique 1 » - Code 024131U32D2

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable : *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle dans le domaine du tourisme durable, en utilisant la terminologie internationale, en utilisant des sources documentaires classiques et digitales, dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique, selon les consignes données par le chargé de cours.*

* D’analyser une activité touristique en :
  + Mettant en évidence leur conformité avec les principes directeurs du développement durable tels qu’élaborés par les différentes institutions nationales et internationales
  + Explicitant ses incidences sur le patrimoine naturel, social et environnemental.
* D’analyser des pistes de protection de l’environnement.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* Le niveau de précision et de clarté dans l’emploi des termes techniques utilisés
* Le degré de pertinence de l’analyse
* Le niveau de complétude de l’analyse.

**Programme**

L’étudiant sera capable : *à partir de situations issues de la vie professionnelle dans le domaine du tourisme durable, en utilisant la terminologie internationale, en utilisant des sources documentaires classiques et digitales, dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique,*

* De définir les principes directeurs du développement durable et d’articuler les dimensions sociale, économique et environnementale que présente cette notion
* De décrire le rôle des institutions (tant publiques que privées) qui appliquent ces principes à la sphère du tourisme
* D’analyser des documents qui y sont élaborés (charte mondiale du tourisme, charte éthique du voyageur, labels)
* D’appliquer les principes du développement durable aux différentes formes de tourisme
* De définir et distinguer les concepts d’environnement et d’aménagement du territoire dans le cadre de notions telles que : tourisme intégré, concentration, dispersion, tourisme durable, tourisme équitable, écotourisme, plan masse, capacité de charge, …
* De caractériser les politiques d’aménagement du territoire (législation, primes, sponsoring, …)
* De décrire l’influence des composantes de l’environnement (naturel, social et économique) sur le développement touristique
* D’expliciter les incidences de l’activité touristique sur l’environnement et le patrimoine
* D’analyser des pistes de protection de l’environnement par rapport à ces incidences

**Droit appliqué au secteur touristique**

Code : 74 31 59 U32 D1- 80 périodes

**Finalités**

Cette unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* De s’approprier des connaissances générales en droit civil et en législation sociale
* De s’initier à la gestion des litiges touristiques dans leurs aspects juridiques et des assurances
* D’actualiser et de vérifier ses connaissances par la consultation et le tri d’informations juridiques

**Capacités préalables requises**

* Résumer les idées essentielles d’un texte d’intérêt général et les critiquer
* Produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, …

**Titre pouvant en tenir lieu**

CESS

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable, *face à des situations juridiques simples concernant les notions suivantes : les contrats civils, la législation du travail, les assurances appliquées au tourisme et la réglementation du secteur touristique, en disposant de la documentation ad hoc,*

* D’identifier les cadres juridiques (parties en présence, niveaux de pouvoir et juridiction compétents, réglementations applicables, …)
* D’analyser ces situations en mettant en évidence les règles juridiques
* De les appliquer à partir des faits juridiquement pertinents

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* Le degré de précision de l’argumentation
* Le degré de précision dans l’emploi des termes juridiques

**Programme**

L’étudiant sera capable : *face à des situations juridiques simples liées au secteur touristique, en disposant de la documentation ad hoc,*

**Eléments de droit civil**

* De décrire et d’expliciter des notions essentielles du droit en général :
  + Sens du mot « droit »
  + Fondement et hiérarchisation des sources du droit
  + Différents niveaux de pouvoir
  + Compétences des tribunaux
  + Caractéristiques formelles des personnes physiques et morales
  + Théorie générale des contrats : classification, conditions de validité, extinction
* D’identifier les parties en présence, les éléments essentiels et les obligations de chacun des cocontractants des contrats de vente et de prêt
* D’appliquer les principes relatifs aux conditions de validité des contrats et à leurs effets

**Sensibilisation à la législation du travail**

* De décrire et d’expliciter des notions essentielles relevant du droit du travail telles que :
  + Le règlement de travail, la protection de la rémunération, le repos dominical, les jours fériés, l’égalité entre les hommes et les femmes
  + Les systèmes et les organisations de défense des droits sociaux des différentes catégories de travailleurs
  + Le rôle du conseil d’entreprise, de la délégation syndicale et du comité pour la protection et la prévention au travail
  + L’importance des conventions collectives du travail dans le droit social
* De se constituer une documentation actualisée utilisable dans la vie professionnelle

**Eléments de droit appliqué au secteur touristique**

* D’identifier les missions juridiques des principales institutions du tourisme aux niveaux régional, national, européen et international
* D’analyser, en relation avec la théorie générale des contrats :
  + Les pratiques commerciales propres aux activités touristiques nationales, européennes et internationales
  + Les réglementations en matière de transport de personnes
  + Les réglementations relatives à l’hébergement et aux attractions
* De définir le rôle et le champ d’application de la Commission des Litiges.

**Assurances appliquées au tourisme**

* D’analyser les clauses essentielles des contrats d’assurances de dommage
* De les appliquer dans les domaines du tourisme et des loisirs :
  + La responsabilité civile dans les relations avec les personnes
  + Le tourisme réceptif (hébergement, centres d’attraction, organisation d’événements, …)
  + Les voyages : assurances du voyagiste (non exécution du contrat, contre-assurances)
* D’identifier le rôle et le fonctionnement du fonds de garantie en matière de voyage

**Eléments d’anthropologie du tourisme**

Code : 74 31 60 U 32 D1- 40 périodes

**Finalités**

L’unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* De s’initier aux aspects anthropologiques liés à différentes formes du tourisme et aux valeurs sous-jacentes
* D’appréhender la nécessité de différencier les attitudes des touristes en fonction de la population d’accueil

**Capacités préalables requises**

* Résumer les idées essentielles d’un texte d’intérêt général et les critiquer
* Produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, …

**Titre pouvant en tenir lieu**

CESS

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable :

*A partir d’un support validé par le chargé de cours, relatif au voyage et au tourisme,*

* D’identifier les principes, valeurs et motivations

*A partir d’une étude de cas relative au tourisme*

* D’analyser les relations d’accueil entre les populations locales et les touristes
* D’en dégager et de justifier la forme du tourisme et les enjeux pour les territoires et les acteurs en présence.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* Le degré de finesse de l’analyse
* Le degré de pertinence de l’argumentation
* Le degré de précision et la clarté dans l’emploi des termes techniques

**Programme**

L’étudiant sera capable :

*En s’inspirant de quelques auteurs tels que Montaigne, Lévi Strauss, Dumazedier, Urbain,*

* D’identifier les grands principes de la philosophie et de l’anthropologie du voyage et du tourisme
* D’identifier les grandes phases de l’histoire du voyage et le passage du voyage au tourisme
* D’appréhender les typologies des valeurs notamment factuelles, éthiques, relationnelles
* D’identifier des motivations au voyage (écotourisme, club de vacances, tourisme aventure, tourisme humanitaire, …) et de les mettre en lien avec les valeurs qu’elles sous-tendent

*A partir d’études de cas relatifs aux plans régional, national, international,*

* D’analyser les relations d’accueil entre les populations locales et les touristes dans le contexte de la mondialisation de l’industrie touristique
* D’analyser les enjeux liés au mécanisme d’appropriation du phénomène touristique :
  + Par les sociétés locales à travers des notions telles que « authenticité », recherche d’altérité, le « souvenir », imaginaire touristique
* D’analyser la production et la marchandisation de lieux comme destinations touristiques en termes d’imagerie, de processus, de pouvoir, d’interprétation et de sens
* D’analyser et d’illustrer différentes formes de tourisme : tourisme de masse, tourismes alternatifs (tourisme participatif, tourisme solidaire, écotourisme, tourisme de mémoire, …)

**Techniques de communication**

Code : 74 31 61 U32 D1- 80 périodes

**Finalités particulières**

Cette unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* D’effectuer une recherche documentaire pertinente
* De rédiger des documents professionnels
* De préparer et conduire une réunion

**Capacités préalables requises**

* Résumer les idées essentielles d’un texte d’intérêt général et les critiquer
* Produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, …

**Titre pouvant en tenir lieu**

CESS

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable :

*En référence au profil professionnel de la section dans laquelle il est inscrit, à partir de situations liées à la profession, en s’adaptant au public visé et à la situation de communication, dans le respect des règles et des usages de la langue française, dans le respect des consignes données*

* D’effectuer une recherche en exploitant les informations pertinentes
* De rédiger et mettre en page des documents professionnels
* D’élaborer un texte professionnel argumenté
* De préparer une réunion et d’en conduire une séquence.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* Le niveau de précision du vocabulaire utilisé
* La qualité rédactionnelle des documents produits
* Le niveau de la qualité de la communication établie.

**Programme**

*En référence au profil professionnel de la section dans laquelle il est inscrit, à partir de situations liées à la profession, en s’adaptant au public visé et à la situation de communication, dans le respect des règles et des usages de la langue française, dans le respect des consignes données*

L’étudiant sera capable :

**Techniques de recherche documentaire**

* De maîtriser les techniques de documentation
* D’accéder aux différentes sources d’information
* De sélectionner l’information pertinente et fonctionnelle en vue de son exploitation
* De rédiger des références bibliographiques correctes

**Communication professionnelle**

* De synthétiser et reformuler des informations écrites ou orales
* De concevoir, structurer, rédiger et mettre en page des documents professionnels tels que courrier commercial, offre de service, ordre du jour, procès-verbal de réunion, compte-rendu
* De concevoir et structurer une présentation orale devant s’intégrer dans une conférence de presse, une réunion, une défense de projet
* D’appliquer des méthodes d’argumentation à la rédaction d’un texte professionnel en :
  + Déterminant l’objectif (informer, défendre, convaincre, vendre, …)
  + Agençant logistiquement les arguments

**Conduite de réunions**

* D’identifier les différents types de réunions
* De préparer une réunion (ordre du jour, convocation, lieu, supports)
* D’identifier les techniques de gestion des conflits dans un groupe
* D’animer une réunion en mettant en œuvre les différentes étapes d’une réunion efficace
* D’établir un procès-verbal.

**Atelier : développement stratégique et opérationnel**

Code : 74 31 62 U32 D1- 30 périodes

**Finalités particulières**

Cette unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* De développer des stratégies touristiques ou de loisirs novateurs
* D’intégrer des techniques utiles au développement de son projet de fin d’études.

**Capacités préalables requises**

* Caractériser des concepts fondamentaux des politiques de développement touristique et des loisirs, et d’e-services
* Elaborer un projet de développement touristique thématique (e-services, hébergement, qualité, activités, attractivité, …) pour un territoire donné ainsi que son subventionnement (fonds européens, …) et son intégration dans le réseau professionnel.

**Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l’UE « Développement des services touristiques et de loisirs »- code 743155U32D1

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable,

*Dans le respect des consignes données par le chargé de cours, en respectant les règles déontologiques et éthiques de la profession, en utilisant la terminologie internationale, au travers de la présentation écrite et orale d’un projet de création, de développement ou de transformation dans le domaine du tourisme ou des loisirs,*

* De développer un plan stratégique et opérationnel
* De justifier la cohérence du projet présenté et du « positionnement produit/service »

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* Le degré de pertinence de l’argumentation
* Le degré d’autonomie atteint
* La qualité de la présentation

**Programme**

L’étudiant sera capable :

*Face à un projet touristique ou de loisirs existant ou à développer, en respectant les règles déontologiques et éthiques de la profession, en utilisant la terminologie internationale*

* D’analyser les contraintes et les facteurs environnementaux associés au projet
* De développer des stratégies touristiques ou de loisirs novatrices en :
  + Utilisant des outils tels que matrice SWOT, analyse PESTEL, mesure de la performance, fiche-action
  + Élaborant un plan stratégique et opérationnel
* De démontrer la cohérence du « positionnement produit/service »

**Néerlandais en situation appliquée à l’enseignement supérieur-UE2**

Code : 730192U32D2- 80 périodes

**Finalités particulières**

L’unité d’enseignement vise à amener l’étudiant à :

* La compréhension et l’utilisation active et spontanée d’une langue de communication standard orale et écrite simple, utilisée dans des situations courantes de la vie en entreprise et de la vie socioprofessionnelle liées au domaine considéré, en relation avec les notions les fonctions et les champs thématiques abordés
* L’utilisation judicieuse de stratégies verbales (de réalisation, de compensation et d’évitement) et non verbales lui permettant de mobiliser et d’équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication et d’exécuter la tâche avec succès.

En outre, elle vise à :

* Permettre l’acquisition d’un outil de communication et d’information culturelle
* Favoriser la mobilité internationale et la multiplication des échanges interpersonnels
* Initier à d’autres modes de pensée et à d’autres types de culture
* Contribuer à l’enrichissement de la personnalité de l’individu et au développement de son sens social
* Offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

**Correspondance par rapport aux niveaux C.E.C.R.L.**

A l’issue de l’unité d’enseignement, l’étudiant qui atteint le seuil de réussite dans les cinq compétences se situe au niveau A2.

**Capacités préalables requises**

Maîtriser les acquis d’apprentissage de l’UE « Langue en situation appliquée à l’enseignement supérieur-UE1 », à savoir la compréhension et l’utilisation active et spontanée d’éléments de base d’une langue de communication standard orale et écrite simple, utilisée dans des situations de la vie courante et socioprofessionnelle, en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l’étudiant sera capable de :

* En compréhension de l’oral : comprendre l’essentiel d’un message simple exprimé dans une langue standard clairement articulée, utilisé dans le cadre d’une situation courante de la vie socioprofessionnelle, à partir d’un support audio ou vidéo
* En compréhension de l’écrit : comprendre globalement un message écrit court et simple utilisé dans le cadre d’une situation courante de la vie socioprofessionnelle
* En interaction orale : interagir de façon simple, c’est-à-dire répondre à des questions et en poser, réagir à des affirmations et en émettre, demander et donner des informations ou des instructions, pour répondre aux besoins concrets de la vie sociale et professionnelle

*En utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n’entravent pas la communication.*

En production orale en continu : *en s’affranchissant d’un éventuel support* *écrit*, se présenter et donner des informations à propos de lui-même et de ses activités et/ou de son travail,

*Avec une prononciation et une intonation qui n’entravent pas la communication, en utilisant des structures simples et des connecteurs élémentaires et en respectant la morphosyntaxe.*

* En production écrite : produire un message cohérent, bref et simple relatif à une situation courante de la vie socioprofessionnelle

*En utilisant des structures simples et des connecteurs élémentaires et en respectant la morphosyntaxe.*

**Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l’UE « Langue en situation appliquée à l’enseignement supérieur-UE1 » classée dans l’enseignement supérieur de type court.

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable d’exercer les compétences suivantes :

La compréhension et l’utilisation active et spontanée d’une langue de communication standard orale et écrite simple, utilisée dans des situations courantes de la vie en entreprise et de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré, en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l’étudiant sera capable de :

* En compréhension de l’oral : comprendre un message simple exprimé dans une langue standard clairement articulée, utilisé dans le cadre d’une situation courante de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré à partir d’un support audio ou vidéo
* En compréhension de l’écrit : comprendre un message écrit simple utilisé dans le cadre d’une situation courante de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré
* En interaction orale :
  + Interagir en utilisant les expressions adéquates pour répondre aux besoins de la vie socioprofessionnelle du domaine considéré
  + Échanger des idées et des informations sur des activités passées, présentes et/ou futures de la vie socioprofessionnelle,

*En utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n’entravent pas la communication*

En production orale en continu : *En s’affranchissant d’un éventuel support écrit,* présenter brièvement sa formation, son travail, ses collègues ou des activités quotidiennes passées, présentes et/ou futures relatives à la vie socioprofessionnelle.

*Avec une prononciation et une intonation qui n’entravent pas la communication, en utilisant des structures simples et des connecteurs élémentaires et en respectant la morphosyntaxe.*

* En production écrite : *dans un texte suivi, en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques et en respectant la morphosyntaxe,* produire un message cohérent simple relatif à une situation courante de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte :

* Du degré de pertinence de la production
* Du degré de compréhension
* De l’étendue du répertoire lexical
* Du degré de correction morphosyntaxique et orthographique
* De la capacité à s’auto-corriger
* Du degré de clarté de la prononciation
* Du degré de fluidité de la production
* De l’efficacité de l’attitude communicative
* Du degré de pertinence des stratégies verbales et non verbales utilisées pour mener à bien la tâche
* Du degré de cohérence et de cohésion de la production
* De l’originalité de la production
* Du degré d’autonomie

**Programme**

Les composantes linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques de la compétence à communiquer langagièrement seront développées à partir de situations de communication et par un travail en autonomie en recourant notamment à divers modes de formation en ligne afin d’amener les étudiants à :

* Comprendre des messages oraux
* Comprendre des messages écrits
* Prendre part à une conversation
* S’exprimer oralement en continu
* S’exprimer par écrit

**Néerlandais/Anglais en situation appliquée à l’enseignement supérieur-UE3**

Code : 73 01 93 U 32 D 1/ 73 02 93 U 32 D 1- 80 périodes

**Finalités particulières**

L’unité d’enseignement vise à amener l’étudiant à :

* La compréhension et l’utilisation active et spontanée d’une langue de communication standard orale et écrite, utilisée dans des situations diversifiées de la vie en entreprise et dans des situations courantes de la vie professionnelle liées au domaine considéré, en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés
* L’utilisation judicieuse de stratégies verbales et non verbales lui permettant de mobiliser et d’équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication et d’exécuter la tâche avec succès.

En outre, elle vise à

* Permettre l’acquisition d’un outil de communication et d’information culturelle
* Favoriser la mobilité internationale et la multiplication des échanges interpersonnels
* Initier à d’autres modes de pensée et à d’autres types de culture
* Contribuer à l’enrichissement de la personnalité de l’individu et au développement de son sens social
* Offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle

**Correspondance par rapport aux niveaux du C.E.C.R.L.**

A l’issue de l’UE, l’étudiant qui atteint le seuil de réussite dans les cinq compétences se situe au niveau B1.1

**Capacités préalables requises**

Maîtriser les acquis d’apprentissage de l’UE « Langue en situation appliquée à l’enseignement supérieur-UE2 », à savoir la compréhension et l’utilisation active et spontanée d’une langue de communication standard orale et écrite simple, utilisée dans des situations courantes de la vie en entreprise et de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré, en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l’étudiant sera capable de :

* En compréhension de l’oral : comprendre un message simple exprimé dans une langue standard clairement articulée, utilisé dans le cadre d’une situation courante de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré
* En compréhension de l’écrit : comprendre un message écrit simple utilisé dans le cadre d’une situation courante de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré
* En interaction orale :
  + Interagir en utilisant les expressions adéquates pour répondre aux besoins de la vie socioprofessionnelle du domaine considéré
  + Échanger des idées et des informations sur des activités passées, présentes et/ou futures de la vie socioprofessionnelle,

En utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n’entravent pas la communication.

* En production orale en continu : *en s’affranchissant d’un éventuel support écrit*, présenter brièvement sa formation, son travail, ses collègues ou des activités quotidiennes passées, présentes et/ou futures relatives à la vie socioprofessionnelle,

*Avec une prononciation et une intonation qui n’entravent pas la communication, en utilisant des structures simples et des connecteurs élémentaires et en respectant la morphosyntaxe.*

* En production écrite : *dans un texte suivi, en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques et en respectant la morphosyntaxe,* produire un message cohérent simple relatif à une situation courante de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré.

**Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l’UE « Langue en situation appliquée à l’enseignement supérieur-UE2 » classée dans l’enseignement supérieur de type court.

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable d’exercer les compétences suivantes :

La compréhension et l’utilisation active et spontanée d’une langue de communication standard orale et écrite, utilisée dans des situations diversifiées de la vie en entreprise et dans des situations courantes de la vie professionnelle liées au domaine considéré, en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l’étudiant sera capable de :

* En compréhension de l’oral : comprendre un message exprimé dans une langue standard, utilisé dans le cadre d’une situation courante de la vie professionnelle liée au domaine considéré, à partir d’un support audio ou vidéo
* En compréhension de l’écrit : comprendre un message écrit simple utilisé dans le cadre d’une situation courante de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré
* En interaction orale :
  + Interagir en utilisant les expressions adéquates pour répondre aux besoins de la vie socioprofessionnelle du domaine considéré
  + Échanger des idées et des informations sur des activités passées, présentes et/ou futures de la vie socioprofessionnelle, e*n utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n’entravent pas la communication.*
* En production orale en continu : *en s’affranchissant d’un éventuel support écrit*, présenter brièvement sa formation, son travail, ses collègues ou des activités quotidiennes passées, présentes et/ou futures relatives à la vie socioprofessionnelle, a*vec une prononciation et une intonation qui n’entravent pas la communication, en utilisant des structures simples et des connecteurs élémentaires et en respectant la morphosyntaxe.*

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte

* Du degré de pertinence de la production
* Du degré de compréhension
* De l’étendue du répertoire lexical
* De degré de correction morphosyntaxique et orthographique
* De la capacité à s’auto-corriger
* Du degré de clarté de la prononciation
* Du degré de fluidité de la production
* De l’efficacité de l’attitude communicative
* Du degré de pertinence des stratégies verbales et non verbales utilisées pour mener à bien la tâche
* Du degré de cohérence et de cohésion de la production
* De l’originalité de la production
* Du degré d’autonomie

**Programme**

Les composantes linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques de la compétence à communiquer langagièrement seront développées à partir de situations de communication et par un travail en autonomie en recourant notamment à divers modes de formation en ligne afin d’amener les étudiants à :

* Comprendre des messages oraux
* Comprendre des messages écrits
* Prendre part à une conversation
* S’exprimer oralement en continu
* S’exprimer par écrit.

**Anglais en situation appliquée à l’enseignement supérieur – UE4**

Code : 73 02 94 U 32 D 1 – 80 périodes

**Finalités particulières**

L’unité d’enseignement vise à amener l’étudiant à :

* La compréhension et l’utilisation active et spontanée d’une langue de communication standard orale et écrite, utilisée dans des situations diversifiées de la vie en entreprise et de la vie professionnelle liée au domaine considéré en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés
* L’utilisation judicieuse de stratégies verbales et non verbales lui permettant de mobiliser et d’équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication et d’exécuter la tâche avec succès.

En outre, elle vise à

* Permettre l’acquisition d’un outil de communication et d’information culturelle
* Favoriser la mobilité internationale et la multiplication des échanges interpersonnels
* Initier à d’autres modes de pensée et à d’autres types de culture
* Contribuer à l’enrichissement de la personnalité de l’individu et au développement de son sens social
* Offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

**Correspondance par rapport aux niveaux C.E.C.R.L.**

A l’issue de l’UE, l’étudiant qui atteint le seuil de réussite dans les cinq compétences se situe au niveau B1.2

**Capacités préalables requises**

Maîtriser les acquis d’apprentissage de l’UE « Langue en situation appliquée à l’enseignement supérieur – UE3 », à savoir la compréhension et l’utilisation active et spontanée d’une langue de communication standard orale et écrite, utilisée dans des situations diversifiées de la vie en entreprise et dans des situations courantes de la vie professionnelle liées au domaine considéré, en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l’étudiant sera capable de :

* En compréhension de l’oral : comprendre un message exprimé dans une langue standard, utilisé dans le cadre d’une situation courante de la vie professionnelle liée au domaine considéré, à partir d’un support audio ou vidéo
* En compréhension de l’écrit : comprendre un message écrit utilisé dans le cadre d’une situation courante de la vie professionnelle liée au domaine considéré
* En interaction orale : interagir en utilisant des termes et expressions liés à la vie socioprofessionnelle du domaine considéré, *en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.*
* En production orale en continu : *en s’affranchissant d’un éventuel support écrit,* faire un bref exposé préparé sur un sujet relatif à la vie socioprofessionnelle, *en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.*
* En production écrite : *dans un texte suivi, en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques et en respectant la morphosyntaxe,* produire un message cohérent en utilisant les termes et expressions d’usage dans les échanges professionnels ainsi que le vocabulaire spécifique au domaine considéré

**Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l’UE « Langue en situation appliquée à l’enseignement supérieur – UE3 » classée dans l’enseignement supérieur de type court.

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable d’exercer les compétences suivantes : la compréhension et l’utilisation active et spontanée d’une langue de communication standard orale et écrite, utilisée dans des situations diversifiées de la vie en entreprise et de la vie professionnelle liée au domaine considéré, en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.

En ce qui concerne chaque activité langagière, l’étudiant sera capable de :

* En compréhension de l’oral : comprendre un message relatif à une situation de la vie professionnelle liée au domaine considéré
* En compréhension de l’écrit : comprendre un message écrit utilisé dans le cadre d’une situation de la vie professionnelle liée au domaine considéré
* En interaction orale : *dans une simulation de situation professionnelle*, interagir en utilisant des termes et expressions liés à la vie professionnelle du domaine considéré, *en intervenant de manière spontanée, en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.*
* En production orale en continu : *en s’affranchissant d’un éventuel support écrit,* faire un exposé sur un sujet relatif à la vie professionnelle du domaine considéré, *en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.*
* En production écrite : *dans un texte suivi, en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques et en respectant la morphosyntaxe,* produire un message cohérent en utilisant les termes et expressions d’usage dans les échanges professionnels ainsi que le vocabulaire spécifique au domaine considéré en donnant son opinion.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte

* Du degré de pertinence de la production
* Du degré de compréhension
* De l’étendue du répertoire lexical
* Du degré de correction morphosyntaxique et orthographique
* De la capacité à s’auto-corriger
* Du degré de clarté de la prononciation
* Du degré de fluidité de la production
* De l’efficacité de l’attitude communicative
* Du degré de pertinence des stratégies verbales et non verbales utilisées
* Du degré de cohérence et de cohésion de la production
* De l’originalité de la production
* Du degré d’autonomie

**Programme**

Les composantes linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques de la compétence à communiquer langagièrement seront développées à partir de situations de communication et par un travail en autonomie en recourant à divers modes de formation en ligne afin d’amener les étudiants à :

* Comprendre des messages oraux
* Comprendre des messages écrits
* Prendre part à une conversation
* S’exprimer oralement en continu
* S’exprimer par écrit

**Anglais en situation appliquée à l’enseignement supérieur UE 5**

code : 73XX95U32D2

**Finalités particulières**

L’unité d’enseignement vise à amener l’étudiant à :

* La compréhension et l’utilisation active et spontanée d’une langue de communication orale et écrite, utilisée dans des situations diversifiées de la vie professionnelle liées au domaine considéré en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés
* L’utilisation judicieuse de stratégies verbales et non verbales lui permettant de mobiliser et d’équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication et d’exécuter la tâche avec succès

En outre, elle vise à

* Permettre l’acquisition d’un outil de communication et d’information culturelle
* Favoriser la mobilité internationale et la multiplication des échanges interpersonnels
* Initier à d’autres modes de pensée et à d’autres types de cultures
* Contribuer à l’enrichissement de la personnalité de l’individu et au développement de son sens social
* Offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

**Correspondance par rapport aux niveaux C.E.C.R.L.**

A l’issue de l’UE, l’étudiant qui atteint le seuil de réussite dans les cinq compétences se situe au niveau B2.1

**Capacités préalables requises**

Maîtriser les acquis d’apprentissage de l’UE « Anglais en situation appliquée à l’enseignement supérieur – UE 4 », à savoir la compréhension et l’utilisation active et spontanée d’une langue de communication standard orale et écrite, utilisée dans des situations diversifiées de la vie en entreprise et de la vie professionnelle liée au domaine considéré, en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l’étudiant sera capable de :

* En compréhension de l’oral : comprendre un message relatif à une situation de la vie professionnelle liée au domaine considéré, à partir d’un support audio ou vidéo
* En compréhension de l’écrit : comprendre un message écrit utilisé dans le cadre d’une situation de la vie professionnelle liée au domaine considéré
* En interaction orale : *dans une simulation de situation professionnelle*, interagir en utilisant des termes et expressions liés à la vie professionnelle du domaine considéré, *en intervenant de manière spontanée, en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.*
* En production orale en continu : *en s’affranchissant d’un éventuel support écrit*, faire un exposé préparé sur un sujet relatif à la vie professionnelle du domaine considéré, *en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles*.
* En production écrite : *dans un texte suivi, en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques et en respectant la morphosyntaxe,* produire un message cohérent en utilisant les termes et expressions d’usage dans les échanges professionnels ainsi que le vocabulaire spécifique au domaine considéré en donnant son opinion.

**Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l’UE « Anglais en situation appliquée à l’enseignement supérieur – UE 4 » classée dans l’enseignement supérieur de type court.

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable d’exercer les compétences suivantes :

La compréhension et l’utilisation active et spontanée d’une langue de communication orale et écrite, utilisée dans des situations diversifiées de la vie professionnelle liées au domaine considéré, en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l’étudiant sera capable :

* En compréhension de l’oral : comprendre un message authentique et actualisé, relatif à une situation de la vie professionnelle liée au domaine considéré
* En interaction orale : *dans une simulation de situation professionnelle,* interagir en utilisant des termes et expressions liés au domaine considéré, en intervenant de manière spontanée, en respectant la morphosyntaxe, *avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.*
* En production orale en continu : *en s’affranchissant d’un éventuel support écrit*, faire un exposé structuré sur un sujet relatif à la vie professionnelle du domaine considéré, *en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.*
* En production écrite : *en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques et en respectant la morphosyntaxe,* produire un texte cohérent sur un sujet d’ordre professionnel en utilisant le vocabulaire spécifique au domaine considéré, en donnant son opinion et en argumentant.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte

* Du degré de pertinence de la production
* Du degré de compréhension
* De l’étendue du répertoire lexical
* Du degré de correction morphosyntaxique et orthographique
* De la capacité à s’auto-corriger
* Du degré de clarté de la prononciation
* Du degré de fluidité de la production
* De l’efficacité de l’attitude communicative
* Du degré de pertinence des stratégies verbales et non verbales utilisées
* Du degré de cohérence et de cohésion de la production
* De l’originalité de la production
* Du degré d’autonomie

**Programme**

Les composantes linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques de la compétence à communiquer langagièrement seront développées à partir de situations de communication et par un travail en autonomie en recourant notamment à divers modes de formation en ligne afin d’amener les étudiants à :

* Comprendre des messages oraux
* Comprendre des messages écrits
* Prendre part à une conversation
* S’exprimer oralement en continu
* S’exprimer par écrit

**Anglais en situation appliquée à l’enseignement supérieur – UE 6**

Code : 73 02 96 U 32 D 2 – 80 périodes

**Finalités particulières**

L’unité d’enseignement vise à amener l’étudiant à :

* La compréhension et l’utilisation active et spontanée d’une langue de communication orale et écrite nuancée, utilisée dans des situations diversifiées de la vie professionnelles liées au domaine considéré en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés
* Une sensibilisation aux différents registres de langage, en fonction des interlocuteurs et des situations
* L’utilisation judicieuse de stratégies verbales et non verbales lui permettant de mobiliser et d’équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication et d’exécuter la tâche avec succès.

En outre, elle vise à

* Permettre l’acquisition d’un outil de communication et d’information culturelle
* Favoriser la mobilité internationale et la multiplication des échanges interpersonnels
* Initier à d’autres modes de pensée et à d’autres types de culture
* Contribuer à l’enrichissement de la personnalité de l’individu et au développement de son sens social
* Offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle

**Correspondance par rapport aux niveaux C.E.C.R.L.**

A l’issue de l’UE, l’étudiant qui atteint le seuil de réussite dans les cinq compétences se situe au niveau B2.2

**Capacités préalables requises**

Maîtriser les acquis d’apprentissage de l’UE « Langue en situation appliquée à l’enseignement supérieur – UE 5 », à savoir la compréhension et l’utilisation active et spontanée d’une langue de communication orale et écrite, utilisée dans des situations diversifiées de la vie professionnelle liées au domaine considéré, en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l’étudiant sera capable de :

* En compréhension de l’oral : comprendre un message authentique et actualisé, relatif à une situation de la vie professionnelle liée au domaine considéré, à partir d’un support audio ou vidéo
* En compréhension de l’écrit : comprendre un message écrit authentique et actualisé utilisé dans le cadre d’une situation de la vie professionnelle liée au domaine considéré
* En interaction orale : *dans une simulation de situation professionnelle*, interagir en utilisant des termes et expressions liés au domaine considéré, *en intervenant de manière spontanée, en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.*
* En production orale en continu : *en s’affranchissant d’un éventuel support écrit*, faire un exposé structuré sur un sujet relatif à la vie professionnelle du domaine considéré, *en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.*
* En production écrite : *en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques et en respectant la morphosyntaxe,* produire un texte cohérent sur un sujet d’ordre professionnel en utilisant le vocabulaire spécifique au domaine considéré, en donnant son opinion et en argumentant.

**Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l’UE « Anglais en situation appliquée à l’enseignement supérieur -UE 5 » classée dans l’enseignement supérieur de type court.

**Acquis d’apprentissage**

Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable d’exercer les compétences suivantes :

* En compréhension de l’oral : comprendre un message authentique et actualisé relatif à une situation de la vie professionnelle liée au domaine considéré, à partir d’un support audio ou vidéo
* En compréhension de l’écrit : comprendre un texte de type argumentatif, authentique et actualisé, lié au domaine considéré
* En interaction orale : *dans une simulation de situation professionnelle*, interagir avec aisance en utilisant des termes et expressions liés au domaine considéré, *en intervenant de manière spontanée, en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.*
* En production orale en continu : *en s’affranchissant d’un éventuel support écrit,* faire un exposé structuré ou présenter un projet relatif à la vie professionnelle du domaine considéré, *en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.*
* En production écrite : *en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques et en respectant la morphosyntaxe,* produire un texte argumentatif cohérent et structuré sur un sujet d’ordre professionnel en utilisant le vocabulaire spécifique au domaine considéré.